

AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INGÉNIERIE TERRITORIALE

ADIT 63

PROCÈS-VERBAL

Conseil d'Administration – Séance du lundi 2 février 2026

Le Conseil d'Administration de l'ADIT s'est réuni le lundi 2 février 2026 à 14h15 en Salle d'Assemblée du Conseil départemental.

Les membres ont été conviés par courrier le 17 novembre 2025.

Etaient présents :

Conseillers départementaux	
Nom	Prénom
BESSEYRE	Fabien
RIOL	Pierre
MARCHIS	Marie-Anne
BONNET	Grégory

Présence de M. SAUVADE Michel mais qui ne prend part aux votes, étant suppléant de Madame MARCHIS Marie-Anne.

Absent(e)s excusé(e)s :

MME BRIAT Dominique (pouvoir à M. BONNET Grégory), M. DAUDUIT Cédric (pouvoir à MME MARCHIS Marie-Anne), M. MAGNET Fabrice.

Maires/ Président EPCI		
Commune	Nom	Prénom
VERNINES	BONY	Martine
SAINT-DONAT	BERNARD	Laurent
CEYSSAT	ALLAUZE	Gilles
ESPIRAT	DUARTE	Bruno
OLBY	GAUTHIER	Samuel
SAINT-ELOY-LES-MINES	BOILOT	Cédric
CLERMONT AGGLOMERATION METROPOLE	CARMIER	François

Absent(e)s, excusé(e)s :

MME LABARY Suzanne (GRANDRIF - pouvoir à M. Gilles ALLAUZE), M. BARBECOT Jacques (PULVERIERES- pouvoir à M. Cédric BOILOT), MME DAFFIX RAY Pierrette (YOUX – pouvoir à M. Samuel GAUTHIER).

Compte tenu des présents et des pouvoirs, le quorum est atteint.

Le Conseil d'Administration est présidé par M. Lionel CHAUVIN, Président du Conseil départemental et Président de droit du Conseil d'Administration et de l'Assemblée générale de l'Agence Départementale d'Ingénierie Territoriale (ADIT). Il est accompagné des deux Vice-Présidents de l'ADIT, M. Samuel GAUTHIER et M. Grégory BONNET.

Une présentation sous forme de diaporama a été faite (voir annexe 1).

Pour rappel, compte-tenu des statuts de l'Agence, le Conseil d'Administration est compétent pour se prononcer sur :

- la fixation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire

Le Conseil d'administration est compétent pour proposer à l'Assemblée générale ordinaire :

- le rapport annuel qui présente le bilan d'activités, les comptes de l'année N-1 et le budget prévisionnel de l'année N de l'agence ;

En préambule, le Président remercie les Conseillers départementaux, les Maires, les agents de l'Agence.

Ce moment est toujours important, car il nous permet de faire le point d'étape sur nos actions, d'examiner les projets en cours et d'orienter ensemble les priorités pour l'année 2026.

Le Président tient à remercier l'ensemble des membres du conseil d'administration pour leur participation active et leur engagement constant. L'Agence est reconnue comme agile et réactive.

Il rappelle la prochaine échéance avec l'Assemblée générale du 24 février à Crevant-Laveine avec la présentation du bilan 2025 de l'Agence, le vote du CFU 2025, le vote du BP 2026 ainsi que des perspectives d'évolutions pour l'année en cours.

Il y aura également une Assemblée générale le 15 juin à Aydat qui sera dédiée principalement à la désignation du nouveau collège territorial suite aux élections municipales.

Au 31 décembre 2025, l'ADIT compte désormais 459 adhérents, répartis comme suit : 391 communes, 7 CCAS, 11 intercommunalités, 3 CIAS et 47 syndicats. Fidèles à ses missions, l'Agence reste à l'écoute des besoins des territoires, ce qui se traduit aujourd'hui par une couverture communale de 85 % du département.

Le Président rappelle que l'ADIT a vocation à être un véritable soutien pour les territoires en mettant à leur disposition une ingénierie adaptée, réactive et de proximité.

Procès-verbal du Conseil d'Administration du 20 février 2025

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

Patrice RODIER présente l'ordre du jour du Conseil d'administration (page 3 de la présentation)

1 – Bilan d'activités 2025

1.1 – Bilan sur le territoire du Département

- Patrice RODIER présente le bilan des adhésions sur la base de 3 cartes.

Globalement la progression est constante des adhérents depuis les trois dernières années. Il y a une forte progression des forfaits à 0,2 € HT par habitant et 0,1 € HT par habitant suite à l'engouement pour les offres RGD et numérique. Le Président rappelle que l'ADIT a calibré ses missions suite aux remontées de terrains et non pas en imposant des critères. Le ressenti de terrain et les retours des besoins sont primordiaux.

1.2 – Bilan des DRAT

- Frédéric DUREL présente le bilan des Directions Routières et d'Aménagement Territorial (DRAT) au travers de trois diapositives avec la présentation des chiffres de l'année 2025. Au 31/12/2025, 459 adhérents répartis de manière plutôt équilibrée sur l'ensemble du territoire avec presque 20 adhérents de plus par rapport à 2024. Il y a une prédominance des adhésions pour l'offre de base (Forfaits à 4€/5€) avec 232 adhérents (51%). Au total, ce sont 236 dossiers instruits sur le territoire dont 199 dossiers pour l'offre de base et 37 dossiers pour l'offre complémentaire. Comme les années précédentes, on a une prédominance du domaine de la voirie, que ce soit pour l'offre de base (55% dossiers) ou l'offre complémentaire (97% dossiers). Il est à noter également 753 actes de gestion du domaine public routier, instruits par les agents routiers basés au sein des DRAT. *Illustration par un diagramme de la répartition par type de missions.*

1.3 – Bilan des services – Projets bâtimentaires

- Frédéric VAUDABLE, chargé de mission, présente son bilan sur l'offre bâtiminaire en 2025. Il indique que 44 dossiers ont été traités (37 en 2024) avec des projets variés tels que des rénovations de patrimoine, des rénovations thermiques, etc. Fin 2024, 16 dossiers se sont terminés mais avec 23 nouveaux dossiers en 2025. Le Président précise l'essor de cette offre depuis ces deux dernières années avec l'arrivée de Frédéric VAUDABLE et sur les besoins importants des communes dans ce domaine.

1.3 – Bilan des services – SATEA

- Loïc ANDRAUD, présente le bilan de l'offre du Service d'Assistance Technique à l'Eau et à l'Assainissement (SATEA) avec un volume d'activité stable et important. Pour les chiffres : 195 structures suivies dont 171 communes et 24 EPCI/syndicats, 562 stations de traitement des eaux usées suivies. Mais aussi 1 307 visites sur le terrain réalisées dont 154 bilans 24 heures. Le SATEA a réuni le 4 novembre 2025 à Viverols près d'une vingtaine d'élus et agents territoriaux pour une journée d'échanges consacrée à l'assainissement collectif. Au programme : présentations sur l'exploitation des stations de traitement des eaux usées, prévention et sécurité, puis tables rondes autour de la gestion des boues, des études diagnostiques et de l'exploitation. L'après-midi, les participants ont visité les stations de Saillant et d'Églisolles, illustrant concrètement les discussions du matin. Pour la partie « eau potable et assainissement » 30 opérations ont été accompagnées durant l'année pour de l'assistance au recrutement d'un maître d'œuvre pour des études/travaux d'eau potable ou d'assainissement mais aussi des dossiers de recrutement d'une maîtrise d'œuvre pour des travaux comme à Ceyssat.

Il y a également eu une la nouvelle convention de partenariat avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, convention tripartite 2025-2027 (3 ans) qui permet d'apporter des recettes à l'ADIT par rapport au financement des postes par rapport à l'eau potable et à l'assainissement (8,4 ETP à l'ADIT) soit entre 250 000 et 300 000 € de subvention par an.

1.3 – Bilan des services – ADS

- Patrice RODIER reprend la main et indique que Cécile BERTON qui était jusqu'à la fin de l'année 2025 responsable du service par interim est partie vers de nouveaux horizons au sein du Conseil départemental. On a une stabilité au niveau du nombre de dossiers instruits pour l'année 2025 par rapport à l'année 2024. Pour 2026, 19 communes (sur 24) du secteur Plaine Limagne se sont désengagées avec la création d'un service instructeur au sein de la Communauté de Communes. Le service doit donc se ré-organiser avec 2 instructeurs qui étaient consacrés à ce secteur mais aussi de nouvelles communes qui arrivent. Le Président précise l'importance de la communication en amont par les Communautés de communes lors de la création de ce type de services.

1.3 – Bilan des services – RGPD

- Florence DELCHER présente le bilan des actions menées en 2025 concernant la protection des données au sein de l'agence. Avec 210 collectivités adhérentes au service RGPD de l'ADIT fin 2025, 3 intervenants sont dédiés à l'accompagnement : M. Bouet-Barricault à 20% de son temps et Mme Hameury à 40% de son temps (depuis le 1er septembre 2025). Ces deux agents sont mis à disposition par le service RGPD du Conseil départemental. Florence DELCHER est mis à disposition à 100% de son temps. Ainsi, la répartition est désormais par secteurs et plus par typologie de structures. Depuis plusieurs années, l'ADIT enregistre une croissance régulière du nombre d'adhérents à l'offre RGPD. En 2025, cette dynamique s'est confirmée avec une hausse de 16 %, passant de 177 fin 2024 à 210 adhérents fin 2025. De plus, on constate une confiance qui se confirme avec 58,8 % des communes du Puy de Dôme qui ont nommé un délégué à la protection des données qui font aujourd'hui confiance à l'ADIT.

Mais le potentiel d'adhésion est encore important et les opportunités de développement restent considérables, notamment auprès des communes et des syndicats : environ 23 % des communes (106/463) et 88 % des syndicats (120/136) n'ont pas encore désigné de DPO.

Le Président rappelle que l'ADIT est le seul service public à proposer ce type d'offre dans le Département.

1.3 – Bilan des services – Numérique

- Valérie ESCOT, responsable du service développement numérique présente le bilan des offres numériques mises en place par l'Agence avec 3 offres principales. Le service de dématérialisation des actes réglementaires et budgétaires au Contrôle de Légalité progresse toujours avec des collectivités et structures publiques qui franchissent le pas de la télétransmission de leurs actes. Ce service permet également l'insertion et affichage des délibérations sur les sites internet. 221

structures publiques adhèrent à l'offre démat63 en 2025 (pour rappel 204 adhérents à fin 2024). Pour l'offre WEB 63 (création et hébergement de sites internet) on comptabilise 157 adhérents en 2025. Des nouvelles collectivités sont également intéressées pour un accompagnement sur ce volet web63 en 2026. L'année 2025 a permis de finaliser les nouvelles ergonomies des sites Internet avec les maquettes proposées. Ces interfaces permettent d'avoir de nouvelles fonctionnalités (réservation d'équipements, notifications, services publics en ligne) afin d'apporter un offre simple, globale, moderne et répondre aux normes d'accessibilité. Des audits d'accessibilité ont, en outre, été réalisés afin d'évaluer le niveau de conformité, certifier, garantir le respect de ces normes sur les sites web63 et apporter, en définitive, un gage de qualité dans notre prestation. L'obligation de mise en accessibilité des sites Internet des collectivités est, en effet, un enjeu prégnant. Des sessions de sensibilisations à ces enjeux ont également été mises en œuvre en 2025. Pour l'offre Cybersécurité, c'est un véritable envol avec 30 structures adhérentes et de nombreuses collectivités qui sont intéressées en ce début d'année. Deux volets dans le pack cybersécurité sont proposés : un volet accompagnement comprenant une sensibilisation, un bilan de sécurité et un volet équipement : messagerie collaborative et professionnelle rattachée à votre nom de domaine, coffre-fort de mot de passe, antivirus à analyse comportementale et sauvegarde sécurisée. L'année 2026 permettra de poursuivre cet accompagnement, la sécurité informatique est, en effet, un enjeu primordial pour les collectivités. Le Président rappelle l'importance des sites internet pour les communes, pour les habitants comme les touristes. Le Département reste en retard sur cette thématique.

1.3 – Bilan des services – Médiadôme

- Christophe TORRESAN, responsable de la médiathèque départementale, présente le bilan de l'offre Médiadôme qui est proposée sur le territoire depuis 6 ans désormais. Pour rappel, il s'agit d'un service numérique pour les bibliothèques et réseaux de bibliothèque en back-office mais aussi sur le front-office avec les sites web. Sur le bilan d'activité, on a eu une intercommunalité par an avec aujourd'hui 6 réseaux intercommunaux de lecture publique, avec 113 bibliothèques et plus de 20 000 usagers inscrits. Médiadôme gère près de 400 000 documents (livres, CD, DVD), plus de 500 000 prêts et avec une moyenne de 500 utilisateurs par jour, essentiellement des bénévoles. Des sessions de formations et d'accompagnement sont désormais organisés sur les territoires pour les bénévoles sur les fonctions de base et pour présenter les sites internet aux usagers. Le Président ajoute qu'il souhaiterait avec la fin des travaux de la Médiathèque Départementale que des portes ouvertes, après l'inauguration, soient organisées.

2 – Budget 2025/2026

2.1. Compte Financier Unique 2025

Dépenses de fonctionnement	Réalisé
011_Autres charges à caractère général dont remboursement des dépenses au Conseil départemental	283 856,57 €
012_Charges de Personnel	1 783 612,12 €
67_Charges spécifiques	2 181,05 €
Total dépenses de fonctionnement	2 069 649,74€

Recettes de fonctionnement	Réalisé
70_Prestations complémentaires	758 895,75 €
74_Adhésions et subvention de l'Agence de l'eau	1 028 134,83 €
75_Régularisation de la TVA	1 061,55 €
Total recettes de fonctionnement	1 788 092,13 €

Manon BATISTA présente le CFU 2025 qui est en attente de validation par la Pairie suite à un problème de logiciel. Le CFU définitif sera transmis aux élus dès la confirmation des chiffres.

Montant dépenses 2025 : 2 069 649,74 €

Montant recettes 2025 : 1 788 092,13 €

Résultat de l'exercice : -281 557,61 €

Pour rappel, le BP 2025 était de 2 359 597,51 €

Pour les dépenses

Chapitre 011 : les frais analyses du SATEA (marché avec TERANA), les deux prestataires pour le service ADS, les logiciels dont la maintenance pour le RGPD et la CYBER, le logiciel CARTADS pour l'ADS et les frais divers tels que les frais de réception ou les impôts. 283 856,57 €

Chapitre 012 : les agents mis à disposition de l'ADIT, entre 5 et 100% de leur temps de travail, représentent environ 37 équivalents temps plein. Pour rappel, l'ADIT a remboursé au Département 100% du montant des salaires des dépenses liées aux agents de l'offre complémentaire et 75% des dépenses de l'offre de base. 1 783 612,12 €

Chapitre 67 : l'annulation de titres sur exercices antérieurs. 2 181,05 €

Pour les recettes

Chapitre 70 : Correspond les recettes des prestations de l'offre complémentaire : SATEA, ADS, voirie, numérique, RGPD et juridique. 758 895,75 €

Chapitre 74 : Correspond aux subventions de l'Agence de l'eau pour un montant de 291 280,02 € et le reste correspond aux recettes des adhésions (736 854,81€), soit un montant total de 1 028 134,83 €

Chapitre 75 : Régularisations de centimes et de TVA pour un montant de 1061,55 €

Pour rappel, les déclarations de TVA qui aboutissent à des régularisations, en recettes et en dépenses, sont réalisées par un cabinet comptable externe.

Résultat de l'exercice déficitaire de 281 557,61 € mais avec un résultat de fonctionnement reporté de 366 539,90 € pour 2026 au lieu de 648 097,51 € en 2025 : mécanisme de solidarité prévue dans la convention qui nous lie avec le Conseil départemental : effort pour 2025 sur les dépenses de personnel de l'offre de base (75%) mais retour à 30 % avec une forte solidarité Département en 2026.

Ce CFU sera à voter lors de l'AG.

2.2. Budget primitif 2026

Dépenses de fonctionnement	Prévisionnel
Charges de personnel	1 357 000 €
Remboursement des dépenses au CD	107 000 €
Autres charges à caractère général	548 539,90 €
Total dépenses de fonctionnement	2 012 539,90 €

Recettes de fonctionnement	Prévisionnel
Adhésions	718 500 €
Prestations offre complémentaire	647 000 €
Participation Agence de l'eau	280 000 €
Divers	500 €
Résultat de fonctionnement reporté	366 539,90 €
Total recettes de fonctionnement	2 012 539,90 €

Résultat de fonctionnement reporté pour 2026 : 366 539,90 € (648 097,51 € en 2025)

Proposition d'un BP 2026 qui pourrait s'équilibrer à 2 012 539,90 € (*avec lecture des chiffres par chapitre*).

Nous sommes dans la continuité pour les dépenses de fonctionnement et dans les dépenses remboursées au Département avec une baisse pour les dépenses de personnel. Mais également globalement dans la continuité dans les recettes avec une légère baisse pour l'offre complémentaire en prévision pour 2026 avec une année électorale où les projets sont souvent un peu moins nombreux, surtout pour les infrastructures.

Le budget primitif sera à voter lors de l'Assemblée générale.

3 – Perspectives 2026

3.1 – A la rencontre des territoires

Patrice RODIER souhaiterait renforcer le « aller vers » les territoires avec dans un premier temps, en juin, l'envoi d'un questionnaire pour recenser les besoins et attentes puis dans un second temps, en septembre-octobre, avec l'organisation de réunions sur les champs d'intervention de l'ADIT afin de discuter sur les retours des questionnaires. Les réflexions s'articuleront autour de trois thématiques de l'Agence :

- 1) Les infrastructures : voirie – projets bâtimentaires - ouvrages d'art – eau et assainissement
- 2) Le Numérique : services numériques, RGPD, intelligence artificielle, SIG

3) La sécurisation du quotidien : actes de gestion du domaine public et urbanisme
Le Président rappelle l'importance d'aller sur les territoires pour expliquer ce que l'ADIT peut apporter et pour appuyer les nouvelles équipes municipales.

3.2 – Projets bâtementaires – SATEA – ouvrages d'art/infiltration à la parcelle

Frédéric VAUDABLE indique que l'année 2026 s'inscrit dans la continuité dans l'accompagnement des communes adhérentes afin de répondre au mieux à leurs besoins spécifiques mais aussi d'améliorer les pratiques de collaboration avec les communes et les partenaires.

Loïc ANDRAUD indique 4 points pour les perspectives 2026 :

- Poursuite des missions « classiques », réflexion à engager sur le contenu de l'offre « Assistance Technique » en lien avec les évolutions réglementaires et budgétaires et avec un ajustement du contenu technique de l'offre et un ajustement de l'offre tarifaire à envisager.
- Transfert de compétences avec des changements observés au 01/01/2026. Le SATEA aura un rôle d'accompagnement au bon déroulé de ces transferts.
Poursuite de l'incitation à l'amélioration de la connaissance patrimoniale avant transfert pour les communes.
- Projet d'Observatoire départemental de l'eau avec comme objectif principal d'agréger de la donnée, pour nourrir des échanges techniques et aider à la prise de décision.
Création d'un poste dédié en 2026 avec le Conseil départementale (intégration dans la convention de partenariat avec l'Agence de l'eau et avec donc un financement du poste).
- Organisation d'une journée d'informations techniques à destination des nouveaux élus en lien avec les partenaires sur des points réglementaires avec la Directement Départementale des Territoires et sur des points financiers avec l'Agence de l'Eau.

Patrice FRAISSE indique que l'Agence avance et se structure pour les offres ouvrages d'art et infiltration à la parcelle : une formation a eu lieu en décembre 2025 sur les infiltrations à la parcelle pour 15 agents et qui va permettre d'accompagner au mieux les communes qui le souhaitent et une formation pour 24 agents évaluateurs pour les ouvrages d'art qui aura lieu au printemps 2026. Le Président rappelle l'importance du suivi et de la formation sur les ouvrages d'art. Patrice RODIER complète en indiquant que cet accompagnement est fait en cohérence et en concertation avec le travail effectué par le CEREMA. Le Président indique que le fait de faire l'audit des routes communales permet de faire aussi « le dessous », c'est un complément essentiel.

3.3 – Service ADS

Patrice RODIER prend la parole sur des modifications à envisager pour l'année 2026 pour le service ADS. Pour s'adapter au départ partiel d'un secteur et pouvoir garantir la continuité de service public avec un nombre suffisant d'agents dans le service, il est proposé, de voter lors de l'AG du 24 février prochain, des modifications de l'offre de service et de la grille tarifaire du service d'instruction du droit des sols.

Pour les agents, un agent a réussi son concours de catégorie A ce qui devrait l'emmener vers une mutation choisie et donc un service ADS dimensionné à 4 instructeurs.

Ajustements de la grille tarifaire :

- ✓ Diminution du tarif des certificats d'urbanisme d'information (CUa)

Tarif actuel : 57 €

Nouveau tarif proposé : 37 € (-20 €)

- ✓ Augmentation du tarif des certificats d'urbanisme opérationnels (CUB)

Tarif actuel : 57 €

Nouveau tarif proposé : 67 € (+10 €)

Objectif : Valoriser le temps de travail effectif sur ces actes plus complexes

- ✓ Prise en compte du temps d'instruction des permis de construire ERP

Proposition : Facturer les PC ERP au tarif de 228 € au lieu de 190 €, donc au même tarif que les permis d'aménager pour faire face à la complexité des dossiers et les consultations à effectuer.

- ✓ Création d'une nouvelle offre : Instruction des autorisations de travaux (AT)

Objectif : Appuyer les communes dans la rédaction et l'instruction de ces actes qu'elles traitent actuellement seules, c'est une demande de la part des communes. Proposition d'un tarif de 133 € (même tarif que pour les déclarations préalables)

Ces tarifs seront à voter lors de l'Assemblée générale ordinaire du 24 février. Les nouveaux tarifs des Cua, Cub et PC ERP seront appliqués que sur la facturation 2027 (courant du 1^{er} novembre 2026 au 31 octobre 2027) et les communes auront le choix pour confier l'instruction des AT lors de la signature d'un avenant à la convention.

Nous ajoutons également la possibilité de réaliser des devis pour accompagner les Maires sur certains dossiers en cas de constatations de travaux illégaux puisque c'est une demande de la part de certaines communes.

Patrice RODIER termine sur la généralisation de la dématérialisation avec la formation des communes restantes en 2026 dans les territoires.

3.4 – Médiadôme

Christophe TORRESAN explique les tarifs n'ont pas été modifiés depuis la création du service. Cependant, pour s'adapter à l'inflation, à la réévaluation du marché renouvelé en 2024 et de l'accompagnement renforcé, il est proposé une augmentation limitée à 5% des tarifs (cf grille tarifaire par strate de population page 26) qui s'appliquera en 2027 car des contrats sont en cours en 2026.

3.4 – RGPD et Numérique

Florence DELCHER indique que pour renforcer la protection des données personnelles et accompagner les évolutions liées à l'intelligence artificielle, il est prévu plusieurs actions pour 2026 :

- un colloque dédié aux agents et élus, pour échanger sur les bonnes pratiques et les enjeux du RGPD.

- des sensibilisations de proximité, auprès des agents des collectivités adhérentes (élus en 2025), pour impliquer chacun dans la sécurisation des données au quotidien.

- une veille active sur les enjeux liés aux développements de l'intelligence artificielle, avec une attention particulière portée à la protection des données personnelles et à la préservation de la vie privée.

Pour le numérique, Valérie ESCOT indique que les perspectives de 2026 sont les suivantes :

- Concernant les offres actuelles :

- Pour Web 63, le plan de mise en accessibilité se poursuit (dans le cadre du schéma pluriannuel, conformément à la réglementation) mais aussi des sensibilisations et ateliers auprès des collectivités. Les nouvelles fonctionnalités à venir permettront de mettre en place des passerelles entre Web63 et Panneau Pocket pour avril 2026 (c'est une application mobile simple et efficace qui permet aux Mairies et aux intercommunalités d'informer et d'alerter leurs citoyens en temps réel sur leurs smartphones).

Des perspectives web seront étudiées et orientées en termes de sécurité et de sobriété. Le service réfléchit aussi sur l'opportunité de l'intelligence artificielle sur la rédaction de sites web.

- Sur le volet de la confiance numérique, il sera important de poursuivre le conseil, accompagnement sur ces enjeux, notamment sur le volet messagerie puisque de nombreuses collectivités ont encore une messagerie non sécurisée ; la messagerie collaborative proposée dans le cadre de l'Agence permet d'avoir une messagerie sécurisée répondant aux attentes actuelles : stockage, agenda, antispam, antivirus, etc.

- Sur le volet Dématérialisation, il sera pertinent de déployer les outils complémentaires proposés avec le parapheur électronique et la convocation aux assemblés.

- Des nouvelles offres à proposer :

- Sur le volet de l'intelligence artificielle, une expérimentation est mise en œuvre avec Thiers Dore et Montagne pour accompagner, tester un accompagnement sur ce volet.

L'année 2026 permettra de ce fait d'étudier et finaliser un accompagnement qui pourrait être axé sur une sensibilisation aux usages de l'intelligence artificielle.

- Sur le volet Système d'Information Géographique (SIG), des perspectives sont en cours d'étude et les retours des collectivités seront primordiaux pour ajuster cette offre éventuelle.

Il pourrait être proposé notamment dans un premier temps de numériser la cartographie des diagnostics de voirie communale, aménagement, ouvrages d'art... réalisés dans le cadre de l'offre de base et accessible via une interface web afin d'avoir un suivi optimal de l'accompagnement proposé.

- Enfin sur le volet technique (maintenance, matériel...) 2026 permettra d'étudier des perspectives à mettre en place pour les collectivités.

Le Président sollicite les élus sur le téléchargement de l'application Infos Routes 63 qui permet à tous d'avoir accès aux caméras mais aussi une notification en cas de travaux, de fermetures de routes, pour les routes départementales. L'application a été téléchargée plus de 10 000 fois.

4 – Validation de l'ordre du jour des Assemblées générales

Patrice RODIER présente les ordres du jour des Assemblées générales de l'année 2026 :

- AG du 24 février à Crevant-Laveine qui sera semblable à celui d'aujourd'hui avec des retours d'expériences en plus et les différents votes.

- AG du 15 juin à Aydat avec en partie l'élection des 12 membres du collège territorial suite aux élections municipales de mars et l'élection d'un membre du collège départemental supplémentaire. (page 28)

Pierre RIOL demande l'horaire de l'Assemblée générale à Aydat : 17h30.

Grégory BONNET demande s'il est possible d'avoir un organigramme/un trombinoscope des équipes de l'ADIT. Il est indiqué que l'organigramme sera mis à jour pour le mois de mars et qu'il y a un trombinoscope sur la page contact de l'ADIT : <https://adit63.puy-de-dome.fr/nous-contacter>. Il sera important de faire passer l'information aux adhérents.

Grégory BONNET indique également que la Loi de Finances 2025 a prévu que la DGF (DGF 2025, recettes 2026) est maintenant calculée sur un recensement cartographique ce qui peut engendrer une grande différence. Des recours sont possibles. L'ADIT aurait ainsi un rôle à jouer pour accompagner les communes dans les recours car des erreurs sont courantes. Patrice RODIER indique qu'un article a été publié sur la newsletter de l'ADIT et qu'il est prévu que les adjoints accompagnent les communes.

Le Président remercie les élus présents ainsi que les agents de l'Agence et clôture la séance.

La séance est levée à 15 h 20.

**Le Président du Conseil
d'Administration de l'Agence
Départementale d'Ingénierie
Territoriale,**



Lionel CHAUVIN

ANNEXE 1

Diaporama présenté lors du Conseil d'Administration

Conseil d'administration du 2 février 2026



Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 20 février 2025

À valider

- PUY-DE-DÔME** 63
MON DÉPARTEMENT

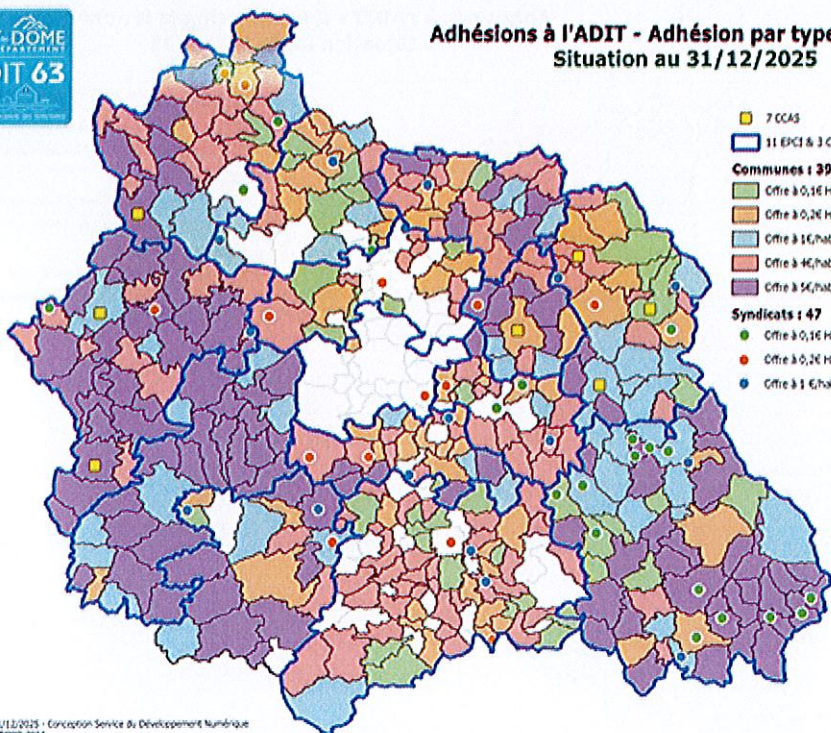
PUY-DE-DÔME 63
MON DÉPARTEMENT

- PUY-DE-DÔME** 63
MON DÉPARTEMENT

PUY-DE-DÔME 63
MON DÉPARTEMENT

- PUY-DE-DÔME** 63
MON DÉPARTEMENT

PUY-DE-DÔME 63
MON DÉPARTEMENT



13

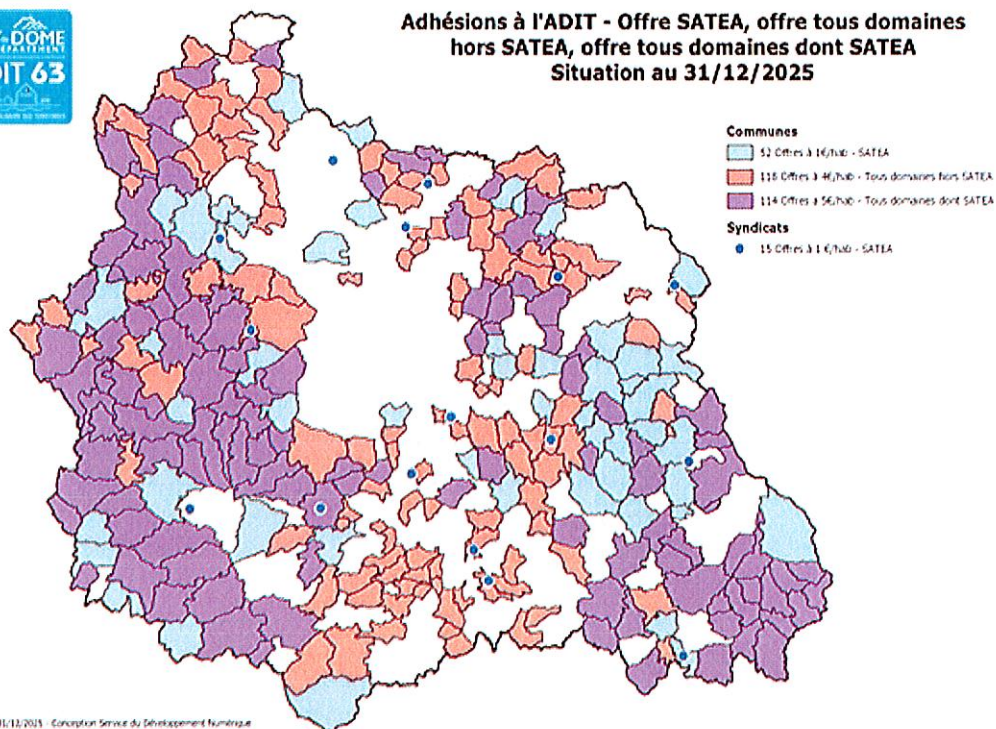
Accusé de réception en préfecture
063-226300010-20260202-26_24304-AR
Date de réception préfecture : 26/02/2026

1 – Bilans d'activités 2025

1.1 – Bilan sur le territoire du département



Adhésions à l'ADIT - Offre SATEA, offre tous domaines hors SATEA, offre tous domaines dont SATEA Situation au 31/12/2025



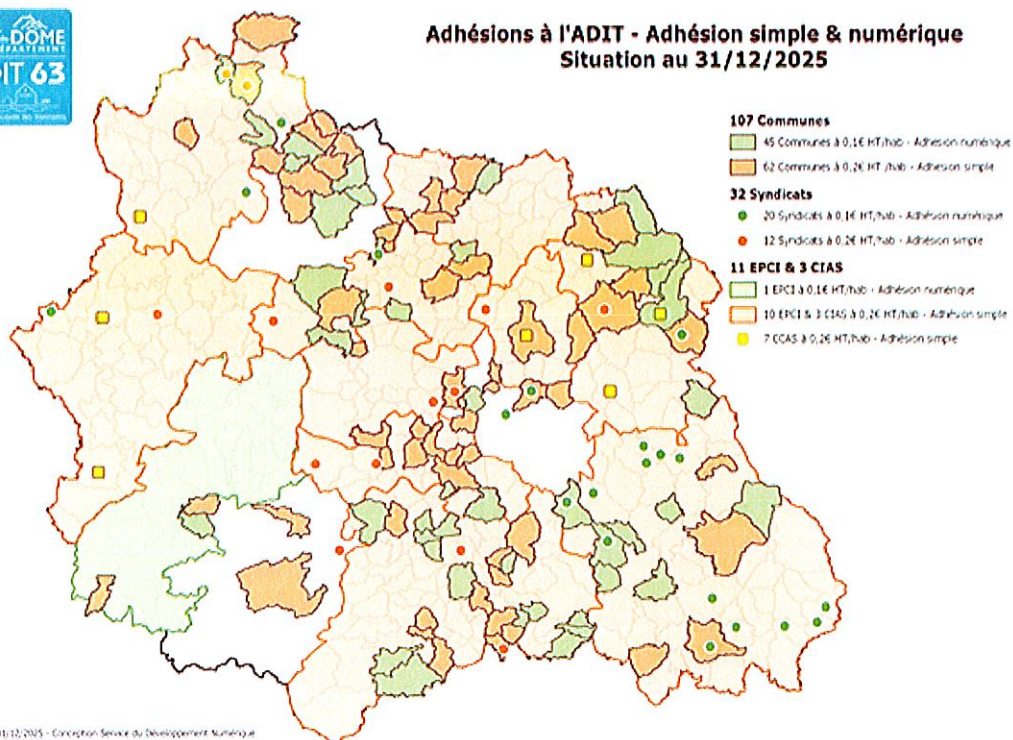
Édition du 31/12/2025 - Conception Service du Développement Numérique
© IGN - BD TOPO 2024

1 – Bilans d'activités 2025

1.1 – Bilan sur le territoire du département



Adhésions à l'ADIT - Adhésion simple & numérique Situation au 31/12/2025

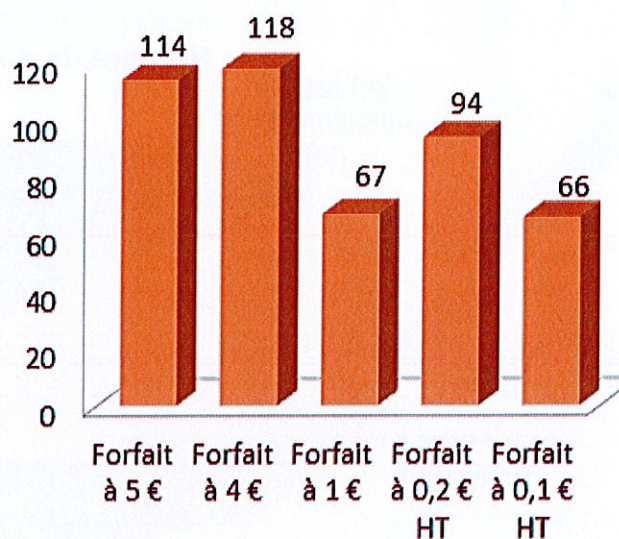
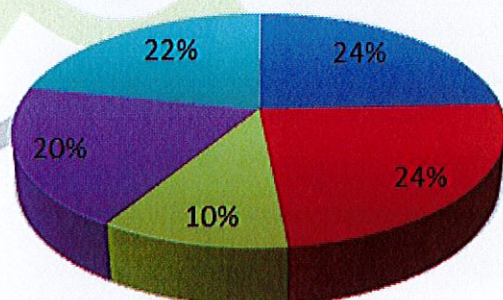


Édition du 31/12/2025 - Conception Service du Développement Numérique
© IGN - BD TOPO 2024

1 – Bilans d'activités 2025

1.2 – Bilan des DRAT

- 112 membres des Combrailles
- 110 membres du Livradois-Forez
- 48 membres du Sancy
- 90 membres de Clermont- Limagne
- 99 membres du Val d'Allier



1 – Bilans d'activités 2025

1.2 – Bilan des DRAT

Missions de l'offre de base

DRAT	Nombre de dossiers	Dont les dossiers de voirie
DRAT Val d'Allier	46	32
DRAT Combrailles	37	17
DRAT Livradois-Forez	34	18
DRAT Sancy	40	15
DRAT Clermont Limagne	42	27

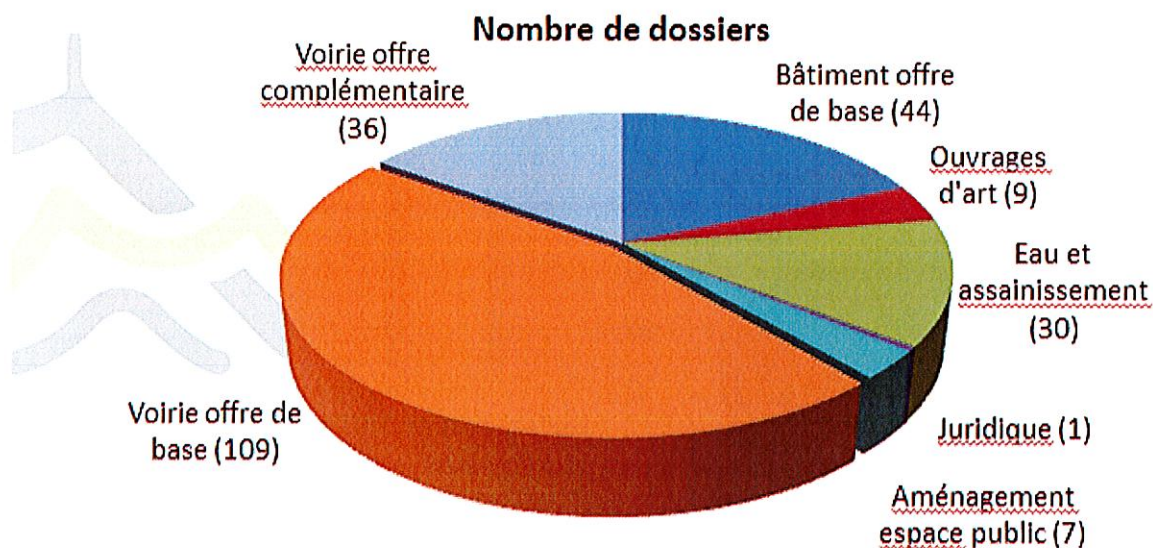
Missions de l'offre complémentaire

DRAT	Nombre de dossiers	Dont les dossiers de voirie
DRAT Val d'Allier	4	4
DRAT Combrailles	8	8
DRAT Livradois-Forez	8	8
DRAT Sancy	11	11
DRAT Clermont Limagne	6	5

1 – Bilans d'activités 2025

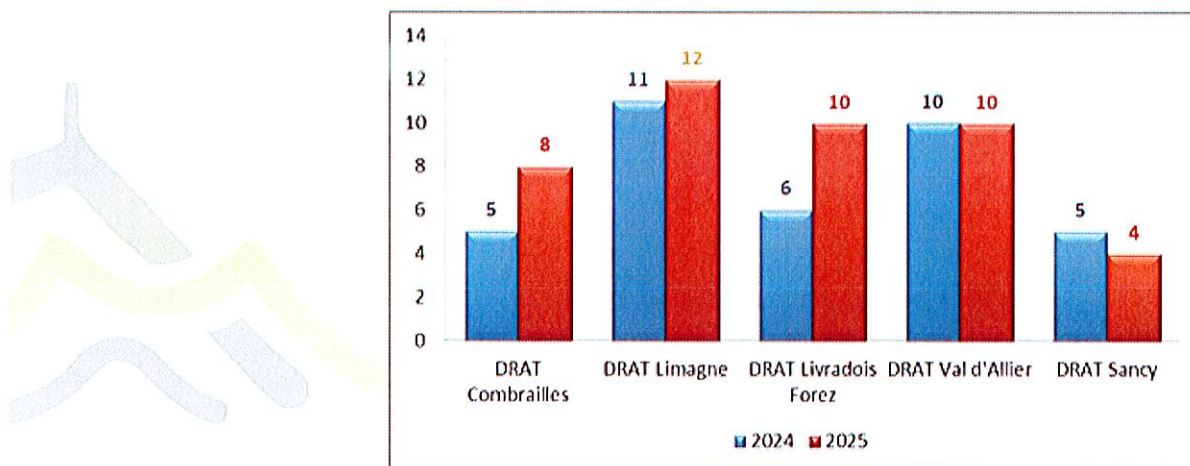
1.2 – Bilan des DRAT

Répartition des types de missions



1 – Bilans d'activités 2025

1.3 – Bilan des services – Projets bâtimentaires (1/2)

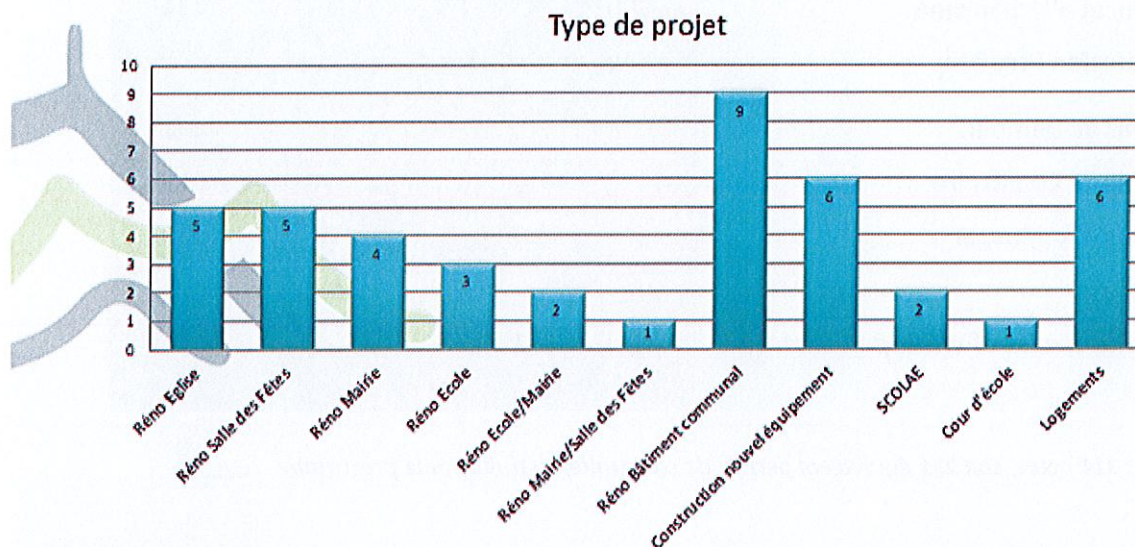


Evolution du nombre total de projets entre 2024 et 2025 avec 44 dossiers en 2025 contre 37 en 2024, soit + 19 %

1 – Bilans d'activités 2025

1.3 – Bilan des services – Projets bâtimentaires (2/2)

Suivi de 44 projets communaux



1 – Bilans d'activités 2025

1.3 – Bilan des services – SATEA

❑ Offre « Assistance technique » :

- 562 stations de traitement des eaux usées suivies / 195 structures
- 1 307 visites sur le terrain réalisées
- 1 Journée d'informations techniques organisée le 04/11/2025 à Viverols



❑ Offre « Eau potable/Assainissement » :

- 30 opérations accompagnées (assistance au recrutement maîtrise d'œuvre pour lancement études ou travaux)

❑ Nouvelle convention de partenariat avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (2025-2027)

1 – Bilans d'activités 2025

1.3 – Bilan des services – ADS

	2022	2023	2024	2025
Certificat d'Urbanisme	590	491	418	459
Déclaration Préalable	1098	1376	1515	1676
Permis de Démolir	19	13	15	20
Permis de Construire	628	560	591	607
Permis d'Aménager	20	18	19	10
Total	2355	2458	2678	2772
Total Equivalent Permis de Construire	1613	1700	1817	1811

Dont 314 actes, soit 231 équivalent permis de construire, instruits par le prestataire

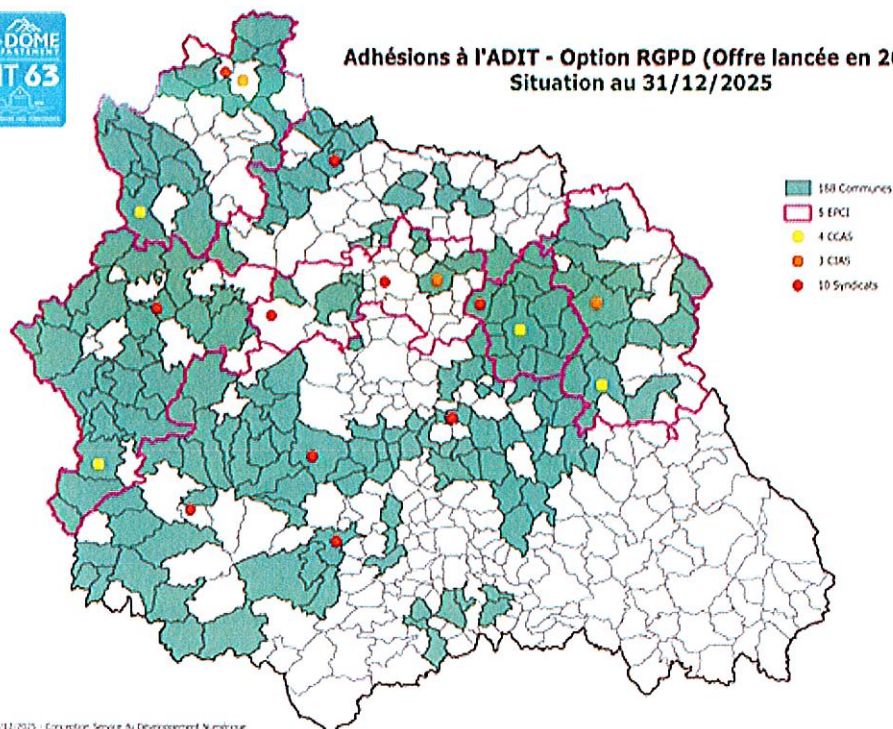


1 – Bilans d'activités 2025

1.3 – Bilan des services – RGPD (1/2)



Adhésions à l'ADIT - Option RGPD (Offre lancée en 2019)
Situation au 31/12/2025



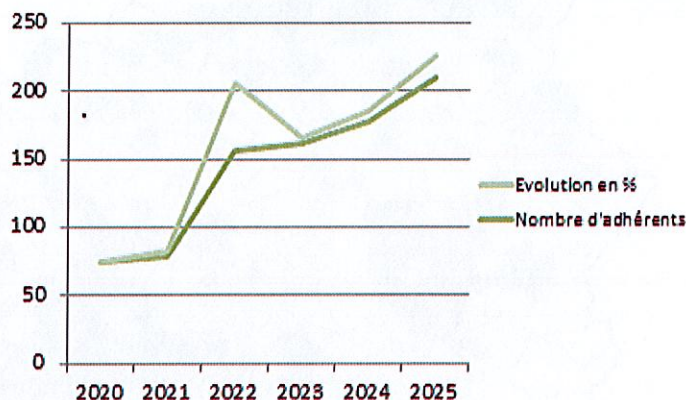
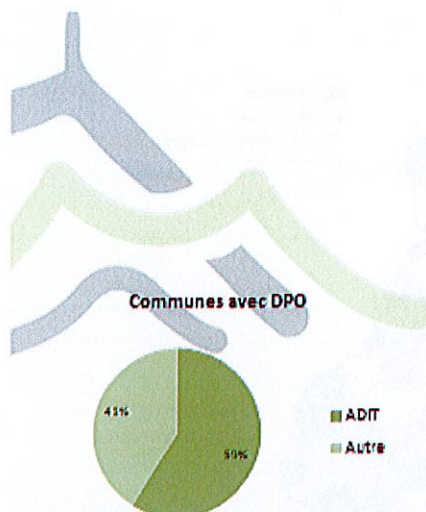
Édition du 31/12/2025 - Conception Service du Développement Numérique
© 2024 - BO TDDP 2024

1 – Bilans d'activités 2025

1.3 – Bilan des services – RGPD (2/2)

33 nouvelles collectivités adhérentes en 2025

➔ 16 % du nombre d'adhérents



Pourcentage de collectivités du Puy-de-Dôme sans DPO

Environ 23 % des communes

Environ 88 % des syndicats



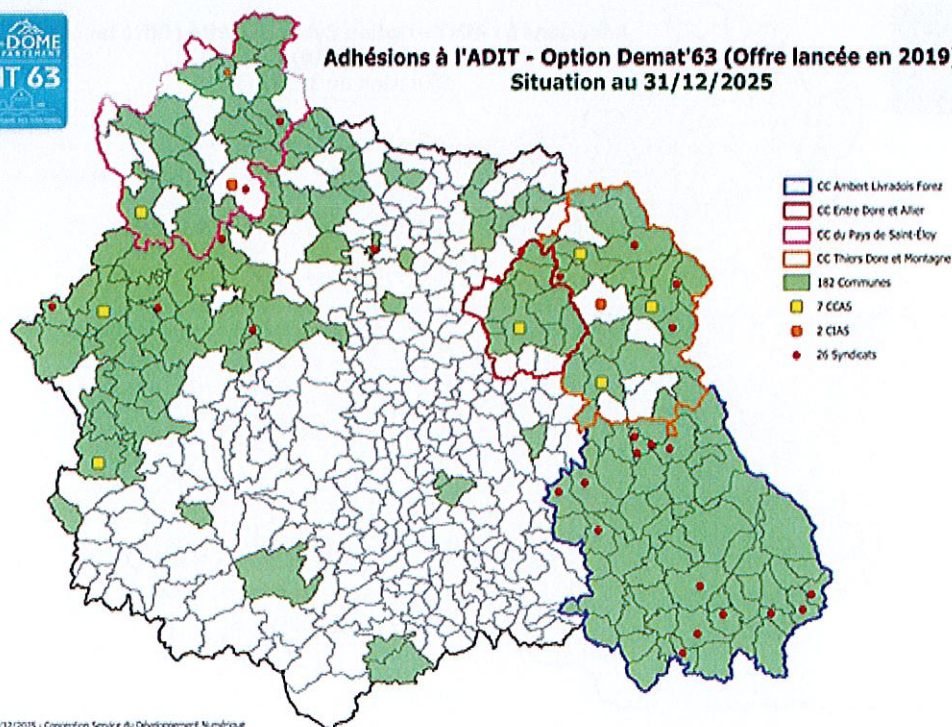
Calcul depuis le fichier ouvert de la DRII : <https://www.data.puy.fr/tables/collectivites-sans-dpo-de-puy-de-dome>

1 – Bilans d'activités 2025

1.3 – Bilan des services- Numérique (1/3)



Adhésions à l'ADIT - Option Demat'63 (Offre lancée en 2019) Situation au 31/12/2025



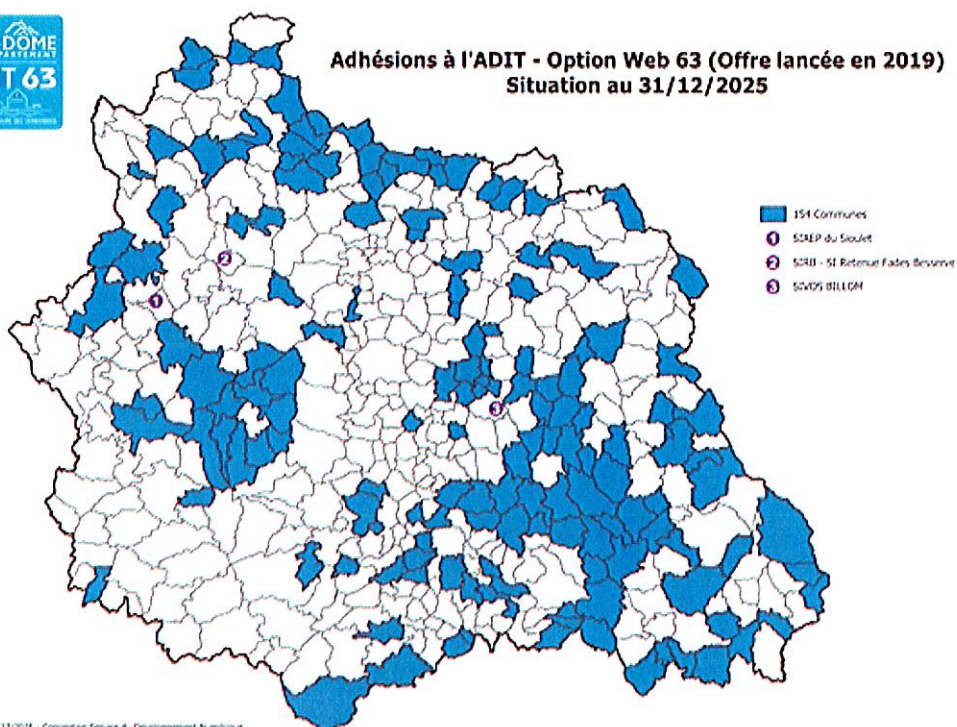
Édition du 31/12/2025 - Conception Service du Développement Numérique
© IGN - BD TOPO 2024

1 – Bilans d'activités 2025

1.3 – Bilan des services – Numérique (2/3)



Adhésions à l'ADIT - Option Web 63 (Offre lancée en 2019) Situation au 31/12/2025



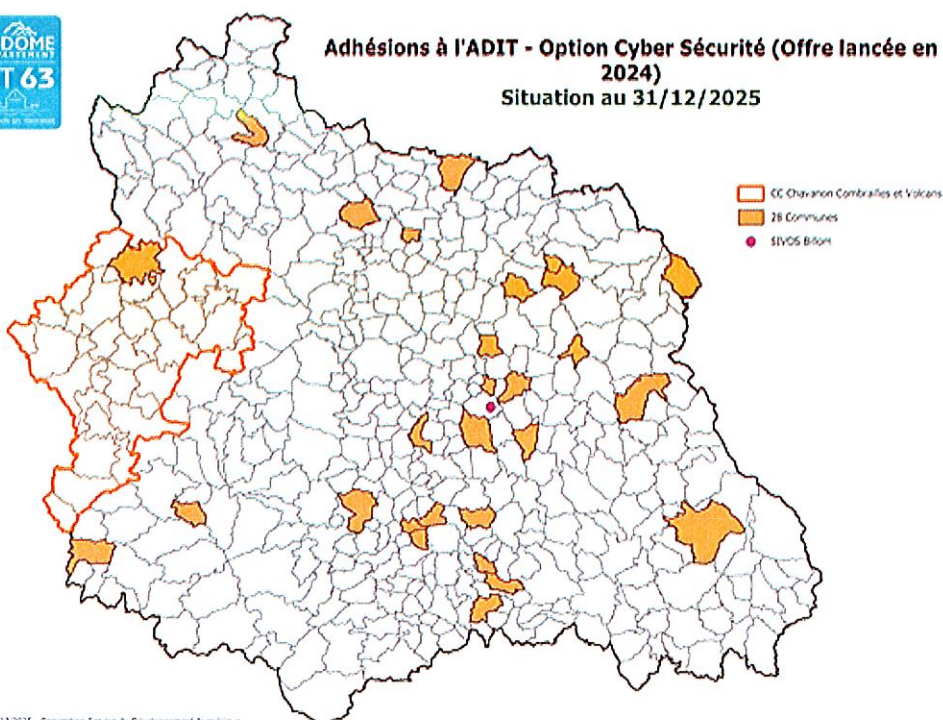
Edition du 31/12/2025 - Conception Service du Développement Numérique
© IGN - BD TOPO 2024

1 – Bilans d'activités 2025

1.3 – Bilan des services - Numérique (3/3)



Adhésions à l'ADIT - Option Cyber Sécurité (Offre lancée en 2024) Situation au 31/12/2025



Edition du 31/12/2025 - Conception Service du Développement Numérique
© IGN - BD TOPO 2024

1 – Bilans d'activités 2025

1.3 – Bilan des services - Médiadôme (1/2)

Bilan de Médiadôme : logiciel et site web de bibliothèque

MÉDIADÔME
QUEL USAGE ?

UN SYSTÈME DE GESTION DE BIBLIOTHÈQUE (SGB) MUTUALISÉ ET ADMINISTRÉ AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL. EXPERTISE TECHNIQUE ET ACCOMPAGNEMENT DE TERRAIN

COÛTS MAÎTRISÉS

- Pas d'investissement initial : l'informatisation est prise en charge par le Conseil départemental.
- Abonnement annuel adapté à la taille de votre collectivité.
- Hébergement, maintenance, support inclus.

AUTONOMIE

- Chaque réseau définit ses propres règles et reste maître de son fonctionnement

UN SITE WEB MODERNE

- Ressources numériques
- Label Bibliothèque Numérique de Référence (Ministère de la Culture)

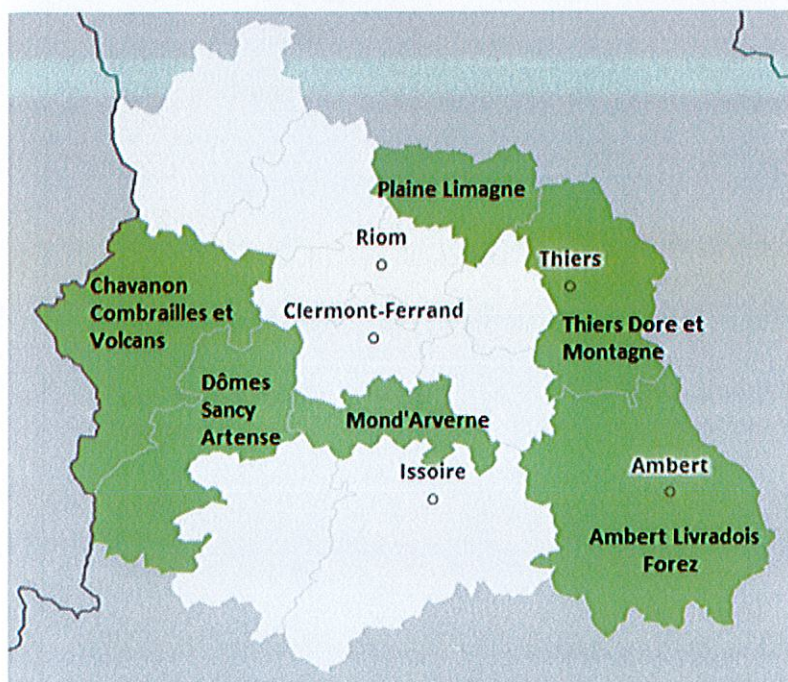
SIMPLICITÉ ACCOMPAGNEMENT

- Un seul logiciel pour le réseau et les services de la MD
- Formation et support technique assurés par la MD
- Tâches complexes assurées par la MD

Logos: AMBERT LIVRADOIS FOREZ, MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ, Dômes Sancy Artense, Plaine Limagne, CHAVANON COMBRAILLES & VOLCANS COMMUNAUTÉ, le Fil.

1 – Bilans d'activités 2025

1.3 – Bilan des services - Médiadôme (2/2)



- 6 réseaux intercommunaux de lecture publique (le 1^{er} en 2019)
- 113 bibliothèques, plus de 20 000 usagers inscrits
- Près de 400 000 documents gérés (livres, CD, DVD) pour 500 000 prêts en 2025
- 530 utilisateurs quotidiens du logiciel (81 professionnels / 449 bénévoles)

2 – Budget 2025/2026

2.1 – Présentation du CFU 2025

Dépenses de fonctionnement	
011_Autres charges à caractère général dont remboursement des dépenses au Conseil départemental	283 856,57 €
012_Charges de Personnel	1 783 612,12 €
67_Charges spécifiques	2 181,05 €
Total dépenses de fonctionnement	2 069 649,74 €

Recettes de fonctionnement	
70_Prestations complémentaires	758 895,75 €
74_Adhésions et subvention de l'Agence de l'eau	1 028 134,83 €
75_Régularisation de la TVA	1 061,55 €
Total recettes de fonctionnement	1 788 092,13 €

Résultat de fonctionnement reporté
pour 2026 = 366 539,90 €

Résultat de l'exercice =
-281 557,61 €

A voter lors de l'AG :
➤ **Compte Financier Unique 2025**

2 – Budget 2025/2026

2.2 – Présentation du Budget primitif 2026

Dépenses de fonctionnement	
Charges de personnel	1 357 000 €
Remboursement des dépenses au CD	107 000 €
Autres charges à caractère général	548 539,90 €
Total dépenses de fonctionnement	2 012 539,90 €
Recettes de fonctionnement	
Adhésions	718 500 €
Prestations offre complémentaire	647 000 €
Participation Agence de l'eau	280 000 €
Divers	500 €
Résultat de fonctionnement reporté	366 539,90 €
Total recettes de fonctionnement	2 012 539,90 €

A voter lors de l'AG :
➤ **Budget primitif 2026**

3 – Perspectives 2026

3.1 - A la rencontre des territoires

➤ Recenser vos besoins

Envoi d'un **questionnaire** après l'AG de juin pour recenser vos besoins et attentes, premiers retours lors de ces réunions

➤ Au plus près des territoires

- **Organisation de réunions** sur les champs d'intervention de l'ADIT en septembre/octobre 2026
- **Proposition d'un accompagnement** sur un plan pluriannuel, décliné en trois thématiques
 - 1) Les infrastructures : voirie – projets bâtimentaires - ouvrages d'art – eau et assainissement
 - 2) Le Numérique : services numériques, RGPD, Intelligence artificielle, SIG
 - 3) La sécurisation du quotidien : actes de gestion du domaine public et urbanisme



3 – Perspectives 2026

3.2 – Projets bâtimentaires – SATEA – ouvrages d'art/infiltration à la parcelle

Projets bâtimentaires

- ✓ Continuité dans l'accompagnement des communes adhérentes afin de répondre au mieux à leurs besoins spécifiques
- ✓ Amélioration de nos pratiques de collaboration avec les communes et nos partenaires

SATEA

- ✓ **Poursuite des missions « classiques »**, réflexion à engager sur le contenu de l'offre « Assistance Technique » en lien avec les évolutions réglementaires et budgétaires
- ✓ **Transfert compétences** : quelques changements observés en 2026, poursuite de l'accompagnement et incitation à l'amélioration de la connaissance patrimoniale avant transfert.
- ✓ Lancement de l'**observatoire départemental de l'eau**
- ✓ **Organisation d'une journée d'informations techniques** à destination des nouveaux élus en lien avec les partenaires (DDT/AE)

Ouvrages d'art et infiltration à la parcelle

- ✓ Un accompagnement renforcé avec la formation des agents

3 – Perspectives 2026

3.3 – ADS

Service ADS

- Proposition d'une nouvelle grille tarifaire :

Nature de l'acte	Coût
● Certificat d'urbanisme d'information (CUa)	37 €
● Certificat d'urbanisme opérationnel (CUb)	67 €
● Déclaration préalable (DP) / Autorisation de travaux (AT)	133 €
● Permis de construire (PC dont PCMI)	190 €
● Permis de démolir (PD)	152 €
● Permis d'aménager (PA) et Permis de construire des établissements recevant du public (PC ERP)	228 €

- Généralisation de la dématérialisation

A voter lors de l'AG
ordinaire de
février 2026

3 – Perspectives 2026

3.4 – Médiadôme

Médiadôme

- Grille tarifaire :

Modulation de la tarification selon la population INSEE N-1 de l'EPCI	Coût HT
Commune de moins de 1 000 habitants	300 € -> 315 €
Commune comprise entre 1 001 et 5 000 habitants	1 500 € -> 1575 €
Commune comprise entre 5 001 et 15 000 habitants ou EPCI de moins de 15 000 habitants	3 000 € -> 3150 €
Commune ou EPCI compris entre 15 001 et 27 500 habitants	4 500 € -> 4725 €
Commune ou EPCI compris entre 27 501 et 40 000 habitants	6 000 € -> 6300 €
Commune ou EPCI de plus de 40 000 habitants	7 500 € -> 7875 €

A voter lors de l'AG
ordinaire de
février 2026

- Proposition d'augmenter de 5% les tarifs en lien avec l'inflation, la revalorisation annuelle du marché et l'accompagnement renforcé de l'équipe

3 – Perspectives 2026

3.5 – RGPD et Numérique

RGPD

- ✓ Organisation d'un **colloque** autour de la **protection des données personnelles à destination des agents et des élus**.
- ✓ **Sensibilisations** des agents au plus près des territoires.
- ✓ Veille active sur les **évolutions de l'IA**, centrée sur la protection des données et le respect de la vie privée.

Numérique

- ✓ **Poursuite de l'accompagnement** actuel primordial pour les collectivités (Cyber, Web63 et Dématérialisation des actes).
- ✓ **Sensibilisation** sur le volet de l'IA, en transversalité avec l'offre RGPD.
- ✓ **Réflexion** autour d'une **offre SIG** (Système d'Information Géographique) et sur des **prestations techniques à proposer** (maintenance, matériel informatique, etc).

4 – Validation de l'ordre du jour des Assemblées générales

Assemblée générale du 24 février 2026

Approbation du PV de l'Assemblée générale du 18 mars 2025

1 – Bilans d'activités 2025

- 1.1 – Bilan sur le territoire du département
- 1.2 – Bilan des DRAT
- 1.3 – Bilan des services

2 – Budget 2025/2026

- 2.1 – CFU 2025
- 2.2 – Budget primitif 2026

3 – Modifications de la grille tarifaire

- 3.1 – Service ADS
- 3.1 – Médiadôme

4 – Perspectives 2026

À valider

Assemblée générale du 15 juin 2026

- Désignation des 12 membres du collège territorial
- Désignation d'un conseiller départemental supplémentaire

Merci de votre attention

Assemblée générale du 24 février 2026
à 17H30 à Crevant Laveine



Assemblée générale du 15 juin 2026 à
17H30 à Aydat

